

« NOT WELCOME » À VALENCE

Ils occupent leurs locaux depuis le 1^{er} janvier. Nuit et jour d'abord. En journée depuis qu'ils ont reçu la notification de leur prochaine expulsion. Motif défendu par la mairie de Valence (Drôme) : la baisse des dotations. Motif officieux : « *L'Asti est dans l'illégalité en défendant des illégaux, résume Martine Patouillard, pilier de cette association de défense des migrants. Surtout depuis qu'on a accompagné des Roms au tribunal...* » L'Asti propose un soutien scolaire dans cet appartement du quartier de Fontbarlettes.

LE DAUPHINÉ LIBÉRÉ

DL 21/01 2016

EXPULSION | Depuis le 1^{er} janvier, l'association d'aide aux étrangers occupe ses locaux illégalement L'Asti insiste pour rester rue Rossini

Depuis 34 ans, le 9 bis rue Rossini abrite l'association de solidarité avec tous les immigrés (Asti). Le 31 décembre dernier pourtant, ils ont dû rendre les clés à l'OPH qui gère leur bail, suite à la décision d'expulsion de la Ville pour cause « de baisse de dotations », selon Martine Patouillard, coprésidente. Finalement l'Asti, qui propose des activités et cours de français à 25 enfants et 30 adultes, a décidé d'occuper illégalement les locaux, ce depuis 21 jours maintenant.

« Nous leur avons dit de se rapprocher des équipements municipaux pour qu'ils aient un local. Le bâtiment qu'ils occupent est voué à être détruit ultérieurement. Mais une fois de plus, l'Asti a décidé d'agir

dans l'illégalité », a réagi la présidente de l'OPH et adjointe à la politique de la ville, Annie-Paule Tenneroni, évoquant un épisode durant lequel l'association avait accompagné juridiquement des Roms qui squattaient un bâtiment du quartier (voir notre édition du 08/05/15). Ce dernier épisode, pour l'élu d'opposition EELV, Marc Weiler, est un argument supplémentaire pour déloger l'association et à terme la démanteler : « Les solutions proposées par la Ville ne sont pas pérennes, ils ont fait de l'Asti les responsables de l'affaire du squat. Ce qu'ils ne sont pas ». Pour le moment, les membres de l'association attendent leur convocation au tribunal.



N.M. Les membres de l'Asti militent pour rester dans les locaux qu'ils occupent depuis 34 ans. Photo Le DL/N.M.